



THE PRINCE OF WALES'S

CORPORATE LEADERS GROUP ON CLIMATE CHANGE  
UNIVERSITY OF CAMBRIDGE PROGRAMME FOR SUSTAINABILITY LEADERSHIP

## Le communiqué de Copenhague sur le changement climatique

---

Le présent communiqué est émis par les dirigeants de plus de XXX entreprises mondiales. Il appelle à un accord mondial ambitieux, robuste et équitable sur le changement climatique qui réponde de façon crédible à l'ampleur et à l'urgence des crises auxquelles le monde est aujourd'hui confronté.

Au début de l'année, les vingt plus grandes économies mondiales (G20) se sont rassemblées et ont convenu d'une réponse coordonnée et sans précédent à la crise économique mondiale. Lors du Sommet de Londres, les dirigeants du G20 se sont engagés à faire «tout ce qui est nécessaire» pour restaurer la confiance et la croissance du système économique.

Les dirigeants mondiaux doivent à présent faire preuve du même niveau de coordination et de détermination pour lutter contre le changement climatique. Le développement économique ne pourra être soutenu à long terme si le climat n'est pas stabilisé. Il est vital que nous sortions de cette récession d'une manière qui jette les fondements d'une croissance à faible intensité de carbone et qui évite de nous enfermer dans un avenir à forte intensité carbonique.

L'époque actuelle est une période difficile et exigeante pour la communauté internationale des affaires et un faible résultat de la Conférence des Nations unies sur les changements climatiques à Copenhague ne fera qu'empirer la situation, en créant une incertitude et en sapant la confiance.

Par contre, s'il est possible de convenir d'un accord suffisamment ambitieux, efficace et mondialement équitable, celui-ci créera les conditions nécessaires à un changement transformationnel de notre économie mondiale et générera les signaux économiques dont ont besoin les entreprises pour investir des milliards de dollars dans des produits, des services, des technologies et une infrastructure à faible intensité carbonique.

Un accord devrait revêtir la forme fondamentale suivante:

- L'accord doit établir un plafond mondial des émissions et une approche de réduction à long terme pour toutes les émissions et sources de gaz à effet de serre, pour la période de 2013 à 2050 (avec des objectifs de réduction intermédiaires). Ces objectifs devront être guidés par la science afin de veiller à la stabilisation des concentrations mondiales des gaz à effet de serre sous des seuils critiques. En déclarant cela, nous comprenons qu'un consensus émerge autour d'un objectif visant à limiter la hausse de la température moyenne de la planète à 2° C par rapport aux niveaux préindustriels et que ceci nécessitera que les émissions mondiales atteignent un pic pour commencer à décliner rapidement au cours de la prochaine décennie. Même ce scénario nécessitera une réduction de 50 à 85 % d'ici 2050, selon le quatrième rapport d'évaluation du groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), et plus le pic des émissions sera tardif, plus la réduction requise sera importante et coûteuse. Il n'y a rien à gagner à retarder l'échéance.
- Les pays développés doivent prendre des engagements immédiats et forts en matière de réduction des émissions, qui soient beaucoup plus élevés que la moyenne mondiale et qui soient appuyés par des stratégies crédibles visant à dé-carboniser leurs économies. Les pays développés doivent démontrer qu'une croissance à faible intensité carbonique est à la fois réalisable et souhaitable. Ils doivent également soutenir les institutions et les cadres qui fourniront l'assistance financière et technologique nécessaire aux pays en développement.
- Les pays en développement devront jouer leur rôle en élaborant leurs propres plans de réduction des émissions conformément à leurs responsabilités et capacités communes mais différenciées. Les pays en développement avancés doivent continuer à élaborer des plans de croissance à faible intensité de carbone, évoluant vers l'adoption d'engagements appropriés et à l'échelle de toute une économie pour 2020. Une action au niveau sectoriel contribuera à accélérer le déploiement à grande échelle de technologies propres par le biais de solutions de financement robustes, du transfert technologique et du renforcement des capacités. Les économies les moins développées nécessitent une assistance

supplémentaire dont un financement accru et adéquat et une coopération élargie pour les aider à s'adapter et à rejoindre la nouvelle économie à faible intensité de carbone.

Parmi les éléments clés à l'appui de l'accord doivent figurer:

- **Une mesure, une notification et une vérification crédibles des émissions** qui sont capitales pour la mesure des progrès vers la réalisation des objectifs d'un traité climatique effectif.
- **Des mesures pour réaliser un marché mondial robuste des émissions de gaz à effet de serre** afin d'obtenir les réductions d'émissions les plus efficaces, efficientes et équitables. Il devrait se composer d'une série croissante de marchés nationaux ou régionaux «de plafonnement et d'échange» reliés entre eux, dans lesquels le «plafonnement» serait abaissé conformément aux objectifs adoptés pour la réduction des émissions.
- **Des mesures supplémentaires relatives à la politique**, parce qu'un fort prix du carbone ne suffira pas, à lui seul, à assurer le niveau et la nature du changement requis dans chaque économie. Des mesures seront nécessaires pour assurer un changement radical en matière d'efficacité énergétique, pour promouvoir le développement rapide, la démonstration et le large déploiement de technologies à faible intensité de carbone ainsi que pour stimuler de nouveaux marchés pour les produits et services à faible intensité de carbone. Ces mesures incluront des normes de performance et d'efficacité ambitieuses, des engagements audacieux en matière de marchés publics et le développement d'incitants. Une protection robuste de la propriété intellectuelle ainsi que d'autres politiques d'habilitation sont essentielles.
- **Un cadre pour les pays en développement** afin d'accélérer le déploiement à large échelle de technologies propres par le biais de solutions de financement robustes, entraînant l'adoption d'engagements en matière de réduction des émissions. Le mécanisme de développement propre (MDP) doit être révisé afin de veiller à ce qu'il facilite le soutien financier et le transfert technologique aux pays en développement à l'échelle requise. Pour ce faire, le MDP devra remplacer le mécanisme à base de projets (qui soutient des projets ad-hoc ou ponctuels) par un mécanisme de masse qui contribue à assurer une réduction supplémentaire des émissions et une croissance de la faible intensité carbonique, de manière transparente, robuste et crédible, conformément aux normes de durabilité adoptées au niveau international.
- **Un cadre d'adaptation et un mécanisme de financement** pour aider les pays et les populations les plus pauvres, qui sont particulièrement vulnérables aux effets du changement climatique, tout en étant les moins responsables du problème. Le financement de l'adaptation doit être additionnel, prévisible, stable et adéquat. Les gouvernements doivent évaluer leur exposition aux risques liés au climat et mettre en commun leurs analyses.
- **Un mécanisme pour réduire les émissions résultant de la déforestation et de la dégradation des forêts dans les pays en développement (REDD)** qui doit assurer des flux financiers substantiels, prévisibles, basés sur les résultats et à long terme vers les pays en développement qui réalisent des réductions mesurables et vérifiables des émissions provenant de la déforestation et de la dégradation des forêts. Un train de mesures d'urgence immédiat et intermédiaire est également nécessaire pour assurer un financement substantiel aux nations abritant la forêt tropicale pour les aider à mettre un terme à la déforestation à court terme et à emprunter des voies de développement économique alternatives avant que la mise en œuvre complète d'un mécanisme de REDD prenne place.
- **Une approche globale et exhaustive** des émissions provenant de l'aviation et de la navigation internationales ainsi qu'une stratégie claire pour commercialiser le piégeage et le stockage du carbone, entraînant un large déploiement.

La force d'un accord sera jugée sur sa capacité à guider une action significative tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du processus des Nations unies, aux niveaux national et international mais conformément aux principes convenus à Copenhague.

Un cadre climatique solide, efficace et équitable stimulera les interventions nationales en matière de politique, les accords bilatéraux et régionaux qui sont nécessaires d'urgence pour ne pas dévier des objectifs de réduction intermédiaires et à long terme et pour accélérer la construction d'une économie à faible intensité de carbone. Ceci libérera le potentiel des entreprises pour faire ce qu'elles font de mieux: investir de façon rentable, innover et rendre accessibles les produits et services à faible intensité de carbone pour des milliards de consommateurs dans le monde. Plus le cadre sera ambitieux, plus il générera d'affaires.

Il est possible de résoudre le problème du changement climatique – bon nombre des technologies nécessaires sont disponibles aujourd’hui tandis que d’autres peuvent être développées si les incitants adéquats sont en place. Les politiques nécessaires sont relativement claires et les coûts de la transition sont gérables, même dans le climat économique actuel. Le temps est la seule chose que nous n’avons pas. Le retard n’est pas une option.

---

UNE INITIATIVE DÉVELOPPÉE PAR:

